

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE
L'ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC DES ABÉNAQUIS
LE DIMANCHE 29 MAI 2022 À 10 H 00 À LA SALLE MUNICIPALE**

Présences :	Mme Josée Bédard Mme Thérèse Gaboury Mme Claire Maranda Mme Sonia Michel M. François Gagnon M. Claude Parent M. Carl Yergeau	Invités :	M. René Allen M. Stéphane Héту
		Absence :	M. Mathieu Parent

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle est ouverte à 10 h 09. Mme Claire Maranda, présidente, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Environ 25 personnes sont présentes incluant les membres de l'exécutif de l'ARLA et les invités.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente donne lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Annie Labbé que l'ordre du jour soit adopté en laissant l'item varia ouvert.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion annuelle du 31 mai 2021

Sur la proposition de M. Stéphane Héту, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 mai 2021 est approuvé tel que rédigé.

4. Suivi au procès-verbal de la réunion annuelle du 31 mai 2021

Aucun suivi

5. Employés pour l'été 2022

Mme Maranda nous informe que nous aurons trois étudiants pour l'été 2022 afin de continuer le travail de maintien pour la lutte au myriophylle, soit :

M. Jacob Bouchard présent à l'AGA et qui était avec l'ARLA à l'été 2021.

M. Danick Landry, qui poursuit avec nous cet été en tant que coordonnateur.

M. Mahieu Fauchon, un nouvel employé, natif de Sainte-Rose, étudiant en environnement à Sherbrooke.

Nous ferons un rappel du code d'éthique et nous invitons les riverains à nous aider pour les personnes qui ne sont pas au courant des règles à adopter pour le lac. Nous prendrons les dispositions nécessaires pour rencontrer les personnes afin de les informer et de leur remettre la trousse des nouveaux arrivants préparée par l'ARLA.

6. Bilan financier

La présidente invite M. Carl Yergeau à nous présenter ce dossier.

La vérification a été faite par M. Étienne Labbé.

Revenus - Activités de l'ARLA au 31 mars 2022

Contributions des membres	4 220 \$
Feux d'artifice	9 920 \$
Dons	500 \$
Revenus d'intérêts	25 \$
Subvention Emplois d'été Canada	3 972 \$
Subvention Fondation de la faune (ajustement compatible avec les heures travaillées)	8 862 \$
Total des revenus	27 499 \$

Dépenses - Activités de l'ARLA au 31 mars 2021

Salaires - employés de l'ARLA + charges	13 977 \$
Achat feux d'artifice	6 319 \$
Formation de plongées	4 188 \$
Honoraires professionnels (vérificateur et portion de re-lecture du guide)	2 330 \$
Entretien	2 267 \$
Télécommunications et frais de déplacement	424 \$
Frais de bureau	236 \$
Frais bancaires et intérêts	103 \$
Amortissement toiles des immobilisations (écriture comptable, usure de l'équipement)	6 219 \$
Total des dépenses	35 063 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(7 564) \$

Répartitions des revenus

15 %	Cotisations des membres
32 %	Fondation de la faune
36 %	Feux d'artifice
14 %	Emplois d'été Canada (subvention au fédéral)

Actif au 31 mars 2022

Compte opérationnel	22 513 \$
Taxes de vente	2 269 \$
Stock feux d'artifice	1 220 \$
Immobilisation (toiles) (valeur nette après amortissement)	35 011 \$
Fondation de la faune (passif : heures non travaillées)	2 138 \$
	61 013 \$
Passif	
Produits perçus d'avance	2 138 \$
Évolution des actifs nets	58 875 \$
	61 013 \$

7. Projet avec la Fondation de la faune du Québec et publication du guide

Mme Josée Bédard nous informe que le projet avec la Fondation de la faune, pour la communauté de Sainte-Aurélie, c'est un élément de fierté. Elle tient à rappeler que le lac Abénaquis avec l'équipe de l'ARLA et avec nos travailleurs ont fait en sorte qu'on est le seul lac au Canada, un des trois lacs en Amérique du Nord à contrôler le myriophylle. On se doit d'être fiers. Fierté par le guide qui a été téléchargé 288 fois depuis le lancement. Par contre, quelques associations ont informé l'ARLA qu'ils vont le télécharger, l'imprimer et le distribuer. Nous n'avons pas imprimé le guide de par notre engagement envers la Fondation de la faune pour le donner gratuitement. Toutefois, si on avait une demande pour impression papier, les gens vont déboursier pour l'impression et l'envoi.

Constance et continuité avec nos jeunes étudiants qui auront le mandat de former des formateurs, soit les quatre jeunes qui ont suivi un cours de plongée à l'été 2021 et dont le remboursement se fera en heures travaillées.

Vigilance parce que nous sommes dans un plan de maintien.

Notre lac est en rémission mais il faut rester vigilant. On espère une relève. On a besoin de tous les membres de l'ARLA pour la continuité.

Mme Bédard remercie les gens de faire partie de l'ARLA afin de continuer à avoir un lac en santé.

Mme Maranda remercie Mme Bédard de son implication pour le guide et c'est grâce à elle que nous avons obtenu de beaux résultats.

8. Site Internet

En l'absence de M. Mathieu Parent, Mme Maranda nous informe qu'il va poursuivre son travail, soit de faire suivre les communiqués par courriels aux riverains et la mise à jour du site. Si les gens ne reçoivent pas les courriels, le faire savoir à Mme Maranda et nous ferons les corrections nécessaires à la liste des riverains.

9. Informations de la Municipalité pour les riverains

Mme Maranda invite M. René Allen, maire de Sainte-Aurélie, à nous adresser la parole.

Guide

Le premier point à souligner est le travail qui a été fait pour préparer le guide. M. Allen est un peu déçu dans le sens que la sortie du guide aurait dû être publicisée par les médias.

Berges

Le deuxième point est celui de maintenir la santé des berges en laissant une bonne bande d'un minimum de 3 mètres qu'on ne doit pas tondre. Il rappelle que certains règlements municipaux prévoient des normes bien précises lors de la coupe d'arbres. Un permis est même obligatoire pour effectuer la coupe. On vous invite à appeler la Municipalité.

Nuit des lucioles

Pour ce qui est de la nuit des lucioles, un événement festif, vous devez être particulièrement prudent lorsque vous manipulez les feux d'artifice. M. François Gagnon a suggéré que des pompiers du Service des incendies de la Municipalité pourraient circuler et informer les gens. On demande aussi de ne pas utiliser les lanternes chinoises.

Barrage

Des travaux de réfection seront faits cet été. À tous les dix ans, une inspection est faite par un ingénieur. M. Allen précise que le béton de la structure ne sera pas touché. Le niveau d'eau ne changera pas. Par contre, les berges seront renforcées. Une firme d'ingénieurs a rencontré le comité du Vieux Moulin. Un règlement d'emprunt a été fait. La Municipalité devrait bénéficier d'une subvention.

M. Allen remercie pour tout le travail fait par l'ARLA. En terminant, il rappelle que le fond du lac est important mais les rives sont encore plus importantes.

Mme Maranda remercie la Municipalité parce que c'est un partenaire de l'ARLA et que nous avons une excellente collaboration.

10. Code d'éthique sur la navigation

M. Claude Parent nous rappelle qu'il avait présenté le code d'éthique en 2021 qui visait à sensibiliser les riverains et les utilisateurs du lac. Le but du code d'éthique est de mettre de l'emphase du gros bon sens et de protéger les gens.

Dans le code d'éthique, on mentionne un peu ce qu'on doit faire, soit :

- ✓ Avec les bateaux à moteur, les motomarines; pour des raisons de sécurité, de ne pas suivre un bateau avec skieur afin de pouvoir sauter sur ses vagues; garder une distance raisonnable pour éviter des accidents.
- ✓ Au niveau des nageurs, on demande de demeurer sur le bord du lac, à l'intérieur des bouées. Si en dehors des bouées, de bien indiquer votre présence par une bouée.
- ✓ Les personnes circulant en embarcation doivent être à l'affût des plongeurs.
- ✓ On invite les riverains à consulter le code sur le site internet dans la section navigation.

Assez souvent, le problème vient en partie du fait que les invités ne connaissent pas les règlements. Donc, c'est à nous d'informer les invités que nous avons un code d'éthique et qu'on se doit de le respecter. Bien informer aussi qu'on doit passer par la station de lavage pour les embarcations entrant et sortant du lac.

Comme il y aura un tournoi de pêche cette année, des zones seront bien identifiées par des estacades pour éviter de circuler dans le myriophylle.

On veut également protéger la faune. Attention à la pollution.

Donc, information, sensibilisation. Appelez l'ARLA pour signaler tout écart de conduite.

11. Nuit des lucioles le samedi 23 juillet 2022

La nuit des lucioles se tiendra le samedi 23 juillet 2022.

Mme Maranda invite Mme Annie Labbé pour les détails du triathlon qui aura lieu le 23 juillet.

Cette année, il y aura un volet triathlon relève pour les enfants qui se déroulera en avant-midi et consiste en un parcours de nage, de vélo, de course. Une demande est faite afin de sensibiliser les riverains à restreindre leur déplacement en avant-midi. Ils auront besoin de bénévoles.

Mme Maranda informe les gens que l'ACPLA a fait une demande pour un tournoi de pêche en juillet. L'ACPLA, l'ARLA et le comité des ressources aquatiques (CRA) se sont rencontrés pour en discuter. Il a été convenu que le tournoi de pêche à l'achigan aura lieu le 25 juin mais avec un maximum de 30 embarcations pour les gens de l'extérieur. Les embarcations devront passer par la station de lavage avant et après le tournoi. Nous avons aussi demandé à l'ACPLA de bien informer les pêcheurs afin de respecter les bouées et les estacades. C'est important d'avoir une bonne collaboration entre l'ACPLA et l'ARLA. M. Luc Bélanger, président de l'ACPLA, demande de faire un message aux riverains afin de limiter leurs sorties sur le lac durant le tournoi.

12. Cotisation des membres

Nous avons établi cette année la cotisation à 40 \$. Cette année, nous avons eu droit à des subventions pour le maintien de la lutte au myriophylle. Pour les années à venir, on ne sait pas si on aura droit à des subventions. Mme Maranda vérifie auprès des personnes si d'accord pour la cotisation à 40 \$. Un vote à main levée est demandé et approuvé par l'assemblée générale.

13. Varia

Aucun sujet n'a été soumis.

14. Période de questions

Aucune

15. Élections

M. René Allen agira à titre de président d'élections.

M. Allen vérifie auprès des membres du CA s'ils sont intéressés à renouveler leur mandat.

Mme Josée Bédard, accepte

M. François Gagnon, accepte

Mme Thérèse Gaboury, accepte

M. Claude Parent, accepte

Mme Claire Maranda, accepte

M. Carl Yergeau, accepte

Mme Sonia Michel, accepte

M. Mathieu Parent est absent mais poursuivra son travail avec nous.

Le prochain bureau de direction du CA sera formé de huit personnes.

16. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10 h 55.

Procès-verbal rédigé par Thérèse Gaboury

Secrétaire

2022-06-10